

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28168**

Intitulé

Responsable en gestion des systèmes d'information

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Toulouse - Toulouse business school (TBS)	Président de la CCI de Toulouse, Directeur de Toulouse Business School

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314p Organisation des services comptables et de gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Responsable en gestion des systèmes d'information maîtrise à la fois le système d'information, l'environnement informatique, les outils de gestion et de management de l'entreprise, ce qui lui permet de :

- concevoir, développer, intégrer, piloter le système d'information de gestion en considérant les problématiques managériales et organisationnelles

- piloter la performance de l'entreprise en mettant en place des outils de gestion utilisant les ressources des TIC

- manager des équipes et des projets transversaux.

Les activités visées par la certification sont :

* La déclinaison de la stratégie de l'entreprise en gérant les risques et en gérant la performance économique et financière

* La maîtrise du Système d'Information et de ses outils pour permettre son déploiement et sa mise en œuvre, en interne (chef de projet), ou en externe pour une entreprise cliente (métier de consultant, chef de projet)

* Le management opérationnel de projets et d'équipes

La nature de ses activités le conduit à être en relation avec les services métiers et les utilisateurs, avec le service de gestion, avec des prestataires informatiques, ou une direction informatique interne. Avec la direction de l'entreprise, le Responsable en gestion des systèmes d'information intervient pour pouvoir mettre le système d'information au service de la stratégie de l'entreprise.

Les capacités attestées :

* Détecter les nouvelles possibilités techniques et fonctionnelles offertes par le marché, les synthétiser et les présenter à des professionnels

* Acquérir une vision globale de l'entreprise, de sa politique générale et de sa stratégie

* Aligner le système d'information sur la stratégie de l'entreprise

* Identifier et étudier les risques qui peuvent freiner un projet (en interne ou chez le client)

* Mettre en œuvre une gestion des risques appropriée sur les projets et la gestion de l'entreprise

* Réaliser un diagnostic financier

* Elaborer des budgets prévisionnels et les soumettre à sa direction

* Mesurer le retour sur investissement d'un projet, d'une activité

* Mettre en place tous les indicateurs nécessaires au suivi de la performance, à partir de tableaux de bord, évaluer et analyser les résultats

* Réaliser un audit en maîtrisant les techniques appropriées (processus et outils du SI) et préconiser les solutions adaptées à la situation de l'entreprise pour le pérenniser

* Concevoir et faire évoluer le système d'information en fonction des besoins applicatifs de l'entreprise

* Cartographier, rationaliser, formaliser et utiliser les flux d'information de l'entreprise et proposer des solutions pour les optimiser

* Appliquer les méthodes de pilotage des projets informatiques en vigueur (AGILE - SCRUM - ITIL-PMI)

* Situer la place des ERP dans le système d'information

* Concevoir ou appliquer un PCA /PRA (plan de Continuité ou de Reprise de l'activité)

* Utiliser les innovations des TIC (environnement digital)

* Recruter, Intégrer, Former ses collaborateurs

* Dynamiser son équipe de travail en utilisant les différents leviers de motivation

* Conduire le changement, créer et maintenir un « bon climat » tout au long d'un projet - produire - faciliter - réguler.

* Rédiger ou interpréter un cahier des charges,

* Fixer les objectifs de délai, budget, et de performance qualitative et quantitative pour les projets mis en place

* Prévoir les moyens à mettre en œuvre (humains, techniques, financiers...)

* Organiser, coordonner et animer l'équipe de maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre du projet

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les entreprises qui intègrent des Responsables en gestion des systèmes d'information sont indifféremment :

•- des Grands groupes qui ont intégré les RGSI au sein des directions métiers ou au sein de leur DSI

•- Des SSII/éditeurs, de taille TPE/PME, ou grands groupes, qui intègrent les Responsables en gestion des systèmes d'information en tant que chef de projet ou consultant

•- Des entreprises publiques, collectivités territoriales, qui intègrent les Responsables en gestion des systèmes d'information au sein de leur DSI, en tant que chef de projet ou chargé de mission

Une grande mobilité intersectorielle est observée dans ce métier puisque son rôle de support et de manager le rend employable dans divers secteurs d'activité.

Chef de projet en Systèmes d'Information
AMOA (Assistance à maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre)
Responsable des Systèmes d'Information
Consultant en Systèmes d'Information
Responsable Système d'Information métier
Gestionnaire d'applications
Auditeur, Risk Manager des Systèmes d'Information

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

M1205 : Direction administrative et financière

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est composée de trois blocs :

Bloc 1 : Déclinaison de la stratégie de l'entreprise en manageant les risques et en gérant la performance économique et financière

Bloc 2 : Maîtrise du Système d'Information et de ses outils pour permettre son déploiement et sa mise en œuvre

Bloc 3 : Management opérationnel de projets et d'équipes

Chaque bloc peut être acquis indépendamment et l'obtention de l'ensemble des blocs permet la délivrance de la totalité de la certification.

Chaque bloc de compétences est évalué en vue de la délivrance d'un certificat de compétence.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 28168 - Maitrise du système d'information et de ses outils pour permettre son déploiement et sa mise en œuvre</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> * Réaliser un audit en maîtrisant les techniques appropriées * Cartographier l'existant (processus et outils du SI) <p>Mettre en évidence les écarts et leurs causes</p> <ul style="list-style-type: none"> * Appliquer le cadre réglementaire en vigueur (normes et contraintes légales) lors d'un audit * Préconiser les solutions adaptées à la situation de l'entreprise * Concevoir et faire évoluer le système d'information en fonction des besoins applicatifs de l'entreprise * Cartographier, rationaliser, formaliser et utiliser les flux d'information de l'entreprise * Proposer des solutions pour les optimiser * Pérenniser le SI * Appliquer les méthodes de pilotage des projets informatiques en vigueur (Par ex. : AGILE - SCRUM - ITIL-PMI) * Connaître l'offre du marché et sa maturité, y compris en open source * Savoir les argumenter face au commanditaire * Situer la place des ERP dans le système d'information * Différencier les différents types de données <p>évaluer les notions de risques sur les données</p> <ul style="list-style-type: none"> * Concevoir ou appliquer un PCA /PRA (plan de Continuité ou de Reprise de l'activité) * Utiliser les innovations des TIC (environnement digital) <p>Modalités d'évaluation et de certification</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mission d'audit de 8 jours d'un système d'information, commanditée par une entreprise - rapport d'audit remis au commanditaire - présentation en réunion des écarts constatés et des solutions préconisées Projet réalisé en équipe sur un contexte d'entreprise, comprenant 3 volets :- Dossier d'analyse d'un SI d'une entreprise - Etude de cas sur les méthodes d'optimisation d'un système d'information - Mise en pratique du projet SI oral en équipe - Mémoire professionnel - Réalisation de la maquette d'une application web via un outil open-source

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 28168 - Management opérationnel de projets et d'équipes</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> * Recruter, Intégrer, Former ses collaborateurs * Dynamiser son équipe de travail en utilisant les différents leviers de motivation * Développer un système relationnel capable de favoriser la communication interpersonnelle, d'anticiper et de résoudre les conflits * Optimiser les réunions au niveau de la préparation, de l'animation, de la participation et des buts à atteindre * Adapter son management à l'organisation de l'entreprise et aux hommes qui la composent. * Conduire le changement, créer et maintenir un « bon climat » tout au long d'un projet - produire - faciliter - réguler. * Rédiger un cahier des charges, interpréter un cahier des charges * Savoir conduire un appel d'offres * Fixer les objectifs de délai, budget, et de performance qualitative et quantitative pour les projets mis en place * Prévoir les moyens à mettre en œuvre (humains, techniques, financiers...) * Organiser, coordonner et animer l'équipe de maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre du projet <p>Modalités d'évaluation et de certification</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mémoire professionnel - Epreuve de synthèse finale - Etude de cas sur une problématique RH d'une entreprise réalisée en groupe - dossier écrit - Simulation de conduite de réunion - Analyse d'un cas tenant compte des aspects liés à la stratégie d'entreprise, au management, à la gestion du changement, à l'organisation et à la gestion des équipes - 4h - Réalisation d'un cahier des charges en sous-groupes et présentation à l'oral - Etude de cas sur la conduite d'un projet réalisée en groupes - 4h

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 28168 - Déclinaison de la stratégie de l'entreprise en manageant les risques et en gérant la performance économique et financière	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> * Détecter les nouvelles possibilités techniques et fonctionnelles offertes par le marché * Les synthétiser et les présenter à des professionnels * Acquérir une vision globale de l'entreprise, de sa politique générale et de sa stratégie * Aligner le système d'information sur la stratégie de l'entreprise * Identifier et Etudier les risques qui peuvent freiner un projet (en interne ou chez le client) * Mettre en œuvre une gestion des risques appropriée sur les projets et la gestion de l'entreprise * Réaliser un diagnostic financier * Elaborer des budgets prévisionnels et les soumettre à sa direction * Mesurer le retour sur investissement d'un projet, d'une activité * Mettre en place tous les indicateurs nécessaires au suivi de la performance, à partir de tableaux de bord * Évaluer et analyser les résultats * Mettre en évidence les causes des écarts * Proposer des solutions et les faire valider <p>Modalités d'évaluation et de certification</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mémoire professionnel - Epreuve de synthèse finale - Dossier de synthèse écrit réalisé en groupe - Réalisation du schéma directeur du système d'information pour une entreprise - Réalisation d'un Système de Management des risques pour une entreprise - Réalisation d'un diagnostic financier sous forme d'étude de cas - Jeu de simulation : gestion et stratégie : 2 jours de simulation de gestion d'entreprise en équipe : Épreuve de contrôle continu. - Etude de cas sur les calculs de coûts et de rentabilité - Etudes de cas sur le montage d'outils de pilotage - Création de tableau de bord sous diverses applications de type tableurs, base de données

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		6 personnes au maximum, dont <ul style="list-style-type: none"> •- Des personnes représentant la profession •- Des représentants des diplômés en situation professionnelle •- Des enseignants membres de l'équipe pédagogique •- Le Directeur de Toulouse Business School ou Le Directeur des programmes Formation continue Diplômante •- Le Responsable de Programme ou le coordinateur pédagogique
En contrat d'apprentissage		X	

Après un parcours de formation continue	X	6 personnes au maximum, dont <ul style="list-style-type: none"> - Des personnes représentant la profession - Des représentants des diplômés en situation professionnelle - Des enseignants membres de l'équipe pédagogique - Le Directeur de Toulouse Business School ou Le Directeur des programmes Formation continue Diplômante - Le Responsable de Programme ou le coordinateur pédagogique
En contrat de professionnalisation	X	6 personnes au maximum, dont <ul style="list-style-type: none"> - Des personnes représentant la profession - Des représentants des diplômés en situation professionnelle - Des enseignants membres de l'équipe pédagogique - Le Directeur de Toulouse Business School ou Le Directeur des programmes Formation continue Diplômante - Le Responsable de Programme ou le coordinateur pédagogique
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	6 personnes au maximum, dont <ul style="list-style-type: none"> - Des personnes représentant la profession - Des représentants des diplômés en situation professionnelle - Des enseignants membres de l'équipe pédagogique - Le Directeur de Toulouse Business School ou Le Directeur des programmes Formation continue Diplômante - Le Responsable de Programme ou le coordinateur pédagogique

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 octobre 2005 publié au Journal Officiel du 18 novembre 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 18 novembre 2005, jusqu'au 18 novembre 2010.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable en gestion des systèmes d'information" avec effet au 25 novembre 2016, jusqu'au 21 avril 2021.

Arrêté du 17 novembre 2011 publié au Journal Officiel du 25 novembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable en gestion, spécialisé en système d'information" avec effet au 18 novembre 2010, jusqu'au 25 novembre 2016.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1992 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 22 mars 2000 publié au Journal Officiel du 29 mars 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Responsable en Gestion, spécialisé en Système d'Information'. Code nsf 314p.

Arrêté du 29 novembre 1996 publié au Journal Officiel du 21 décembre 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Responsable en gestion et système d'information'. Code nsf 326n.

Arrêté du 10 juillet 1992 publié au Journal Officiel du 25 juillet 1992 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Chef de projet en gestion informatique de la CCI de Toulouse'. Code nsf 326p.

Pour plus d'informations

Statistiques :

20 bénéficiaires du titre par an.

Autres sources d'information :

<http://www.tbs-education.fr>

Lieu(x) de certification :

Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Toulouse - Toulouse business school (TBS) : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [www.tbs-education.fr]

Adresse 1 : Toulouse Business School (TBS) 20 boulevard Lascrosses - BP 7010 - 31068 Toulouse Cedex 07

Adresse 2 : ENTIORE Ecoparc 1 - 2, avenue Mercure - Quint Fonsegrives

31134 Balma Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Adresse 1 : Toulouse Business School (TBS) 20 boulevard Lascrosses - BP 7010 - 31068 Toulouse Cedex 07

Adresse 2 : ENTIORE Ecoparc 1 - 2, avenue Mercure - Quint Fonsegrives

31134 Balma Cedex

Historique de la certification :

Ancien libellé : 'Chef de projet en gestion informatique de la CCI de Toulouse' (arrêté du 10 juillet 1992 publié au Journal Officiel du 25 juillet 1992)

Certification précédente : Responsable en gestion, spécialisé en système d'information